DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
Arrondissement de Saint Girons
Canton Arize Lèze

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 009-200066223-20240626-DE_2024_59-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 26 juin à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 17/06/2024
Nombre de membres en exercice : 44
Nombre de membres présents : 32
Nombre de procurations : 5
Votes pour : 37
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), RANCE Sylvie (Castéras), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUSATO Philippe (Fornex), CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, BLANDINIERES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras).

ETAIENT ABSENTS : CAMPS Frédéric(Les Bordes sur Arize), MOREAUD Rosine (Castéras), TEXIER Lionel (Lanoux), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize),

ETAIENT EXCUSES: SARDA Manuel (Artigat), COURTIAL Anne (Castex), BUFFA Roger (Durfort), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), PANIFOUS Laurent (Le Fossat), LLUIS Claude, DEDIEU Alain (Lézat sur Lèze), ROUMAT Guy (Le Mas d' Azil), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

PROCURATIONS: SARDA Manuel à VANDERSTRAETEN François, BUFFA Roger à COUSTURE Eliane, LLUIS Claude à BLANDINIERES Lydia, DEDIEU Alain à COURNEIL Jean-Claude, ROUMAT Guy à MARTINEZ Rolande

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2024-59 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : CANDIDATURE AU DISPOSITIF « FABRIQUE DE TERRITOIRES VAGUE 10 »

Monsieur le Président explique à l'assemblée que l' Hôtel d'Entreprises avait été lauréat d'un appel à projets de l'ANCT sur la distinction de « Fabrique de Territoires » et avait bénéficié à ce titre d'un financement exceptionnel de 150 000 € sur 3 ans.

Il indique que l'opération se termine le 14 septembre 2024 mais que l'ANCT a lancé un nouvel appel à candidature sur le même dispositif Vague 10 pour lequel un dossier doit être déposé entre le 13 juin et le 17 juillet 2024.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de l'autoriser à candidater sur le dispositif « Fabrique de Territoires Vague 10 ».

Le conseil communautaire, ou¨l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- Autorise la candidature de la Communauté de Communes Arize Lèze au dispositif « Fabrique de Territoires Vague 10 »

- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette candidature.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
VANDERSTRAETEN François

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude